

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PETROLE EN GUYANE

13^{ème} REUNION TENUE LE 9 OCTOBRE 2014

COMPTE-RENDU

La Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane s'est réunie sous la co-présidence de **M. Vincent Niquet**, Secrétaire Général des Affaires Régionales de la Préfecture de la Guyane, et de **M. Jocelin Ho-Tin-Noe**, 1er Vice-Président du Conseil Régional de Guyane, en présence des représentants de Shell.

I - Introduction

Vincent Niquet salue la salle et introduit la séance en annonçant l'ordre du jour. Il rappelle également l'importance du travail réalisé par les différents Groupes de Travail sur des sujets très intéressants. Cependant, dans le contexte d'absence d'opérations des acteurs pétroliers sur le territoire, il est nécessaire de se pencher sur les modalités de fonctionnement de la CSC sur la base d'un bilan des actions menées depuis sa création.

Jocelin Ho-Tin-Noé se dit en parfaite adhésion avec Vincent Niquet et confirme que, dans ce contexte, il y aura un certain nombre de décisions à prendre concernant le fonctionnement de la CSC. Pour Jocelin Ho-Tin-Noé, les constats que la CSC sera amenée à faire au travers des différentes présentations au cours de cette séance devront conduire à prendre de nouvelles orientations en tirant les conséquences de la situation actuelle, particulièrement dans cette période dans laquelle il n'y a pas de travaux d'exploration en cours.

Après ces introductions, **Anne Duthilleul** dresse un état des lieux de l'avancement des différents projets. Le consortium Guyane Maritime poursuit ses analyses de données sismiques et de forages, et à ce jour aucun nouveau programme de forage n'a été décidé. Compte-tenu des délais relatifs à une éventuelle autorisation de travaux, il est donc probable qu'il n'y aura pas de nouveau forage en 2015 sur le permis Guyane Maritime.

En ce qui concerne les nouveaux permis exclusifs de recherche (PER), Shelf (près de la côte) et UDO (en eau profonde), elle rappelle que les consortiums retenus pour ces deux permis sont menés par Total. A la suite de cette annonce, Total était venu en juillet présenter son programme de travail et ses projets à l'échelle de la Guyane en cas d'octroi officiel des permis. Les deux ministères signataires sont l'Ecologie, Développement Durable et Energie, confié à Mme Ségolène Royal, et l'Economie, Industrie et Numérique, qui a vu récemment Arnaud Montebourg céder sa place à Emmanuel Macron. Les deux permis ont désormais franchi l'étape de l'instruction administrative et sont en instance de signature.

A partir du moment où Total obtiendrait ces PER, les consortiums entameraient une année de dialogue avec toutes les parties prenantes présentes en Guyane, pour préparer leurs études d'impacts et pour présenter des projets de campagnes sismiques 2D, qui devraient se dérouler sur quelques mois durant la deuxième année de ces permis. Cela vient confirmer qu'aucune opération en mer relative à la recherche de pétrole n'aura lieu en Guyane à court terme.

Cela entraîne donc la nécessité d'une adaptation de la CSC, dans ce contexte.

Pour compléter l'intervention d'Anne Duthilleul, **Gilles Amiard**, représentant de Shell en Guyane, rappelle que l'année 2014 a été consacrée à l'analyse des données sismiques 3D (environ 6 000 km²) et des données de forages, puisque ces dernières permettent également d'approfondir les connaissances géologiques du sous-sol guyanais. L'ensemble de ces données est à l'étude depuis environ 1 an. Il rappelle également que la complexité du système pétrolier en Guyane est importante. Il faut donc plus de temps pour terminer les analyses et prendre une décision, avant d'envisager d'éventuels nouveaux forages.

II – Adaptation de la CSC

Vincent Niquet confirme que nous sommes dans une phase de transition, comme en témoignent les précédentes interventions, et qu'en l'absence de travaux d'exploration pétrolière il ne serait pas cohérent de conserver un fonctionnement de la CSC en l'état, au risque de démobiliser les acteurs. Pour autant, la CSC demeure un outil efficace qui a permis la concertation avec un très grand nombre d'acteurs, un outil dynamique qui a produit ce qu'on attendait d'elle et qui a permis de constituer des groupes de travail ayant eux-mêmes apporté des sujets à approfondir.

C'est dans ce contexte que le Préfet et le Président de Région ont demandé qu'une réflexion sur l'adaptation de la CSC soit menée en concertation entre l'Etat et la Région. Pour ce faire, il est décidé d'entamer une démarche de bilan en y associant le plus largement possible tous les acteurs, au sein de chacun des Groupes de Travail d'abord. Puis, sur la base de ces différents bilans, de nouvelles orientations seront proposées par les Groupes de Travail et débattues en CSC. Enfin le fonctionnement de la CSC sera adapté en fonction du bilan global qui aura été dégagé.

Jocelin Ho-Tin-Noé salue la présence de **David Riché**, nouveau Président de l'Association des Maires de Guyane, qui démontre bien l'intérêt des maires de l'ensemble des communes de Guyane sur le sujet du pétrole. Il déclare également que la Région a déjà entamé une réflexion sur les conséquences de la situation actuelle de l'exploration pétrolière et sur une adaptation de la CSC. Il rappelle que, dans le cadre du bilan de la démarche d'implication des entreprises locales dans des Groupes de Travail, la Région a d'ores-et-déjà réfléchi aux leçons de l'expérience de Shell en Guyane et, par conséquent,

à la façon de réorienter les acquis de cette expérience vers d'autres secteurs économiques, leviers de développement pour le territoire.

Désormais il est indispensable, dans ce contexte, que l'ensemble des Groupes de Travail dressent leur bilan et proposent de nouvelles orientations, sur la base de l'implication des acteurs qui connaissent les problématiques et peuvent faire remonter des idées du terrain (MEDEF, CRPMEM pour la pêche, mais aussi associations et société civile). Tirer les leçons de ce qui a bien marché ou moins bien marché, afin de le faire fructifier pour la suite, telle est la volonté de la collectivité.

Les entreprises, qui sont les principales créatrices de retombées économiques, doivent continuer à travailler pour pouvoir être prêtes à l'instant T. Ainsi l'ensemble des acteurs de la CSC devront être associés aux réflexions qui seront engagées avec la Région.

En conclusion, **Anne Duthilleul** rappelle que nous demeurons sur une action de long terme et souhaite que la Commission continue à jouer son rôle de préparation du tissu économique et social guyanais sur la base de toutes ces réflexions.

Commentaires :

- ➔ A travers son Président, **Stéphane Lambert**, le MEDEF se réjouit de ce qui vient d'être dit par les représentants de l'Etat et de la Région au nom de l'intérêt commun des entreprises de Guyane. Il pense qu'il est judicieux de profiter de cette « pause » dans les opérations pétrolières pour donner plus de poids aux socio-professionnels de façon à leur permettre d'agir plus et de préparer l'avenir. Le MEDEF continuera à être une force de proposition en partenariat avec la Région et la Préfecture pour le développement économique de la Guyane.
- ➔ Pour **Jocelyn Médaille**, Président du CRPMEM, il est également important de profiter de ce temps d'arrêt pour continuer à travailler sur les propositions faites à propos de la réforme du code minier. En effet, pour l'instant, les pistes apportées par les pêcheurs aux différents ministères concernés sont toujours sans réponse et, par conséquent, cette période creuse pourrait servir à les relancer.

Sur ce point, **Anne Duthilleul** indique le cadre de l'instruction de ces propositions dépasse celui de la CSC, mais cela n'empêche pas que les propositions faites soient rappelées au gouvernement dans cet intervalle.

III – Présentation de Claire Pusineri (Ocean Scientific Logistic -OSL)

Synthèse bibliographique sur les activités pétrolières et les cétacés en Guyane : état des lieux, description des impacts, évaluation et préconisations

En réponse à la demande du Préfet, **Eric Spitz**, lors de la précédente CSC, qui avait souhaité que ce travail soit diffusé plus largement à la Commission et au grand public, la CSC a accueilli **Claire Pusineri** afin qu'elle puisse lui rendre compte de ses travaux.

En effet, cette étude a été jugée nécessaire à la suite d'un séminaire organisé par la DEAL en 2012, qui avait révélé la nécessité de rédiger une synthèse des connaissances sur les enjeux de conservation des mammifères marins dans le cadre du développement des activités pétrolières. Elle a ensuite été présentée au Groupe de Travail Sécurité-Environnement.

Claire Pusineri a tout d'abord rappelé que les explorations pétrolières au large de la Guyane se déroulaient dans un contexte particulier : une diversité et une densité de cétacés élevées en Guyane, des pressions anthropiques qui se développent, un statut de protection fort à l'échelle nationale et des engagements internationaux, mais des espèces peu connues localement.

Il s'agit d'évaluer les impacts, puis de proposer des préconisations pour améliorer la protection de ces espèces, classées en 8 groupes (à partir des cétacés déjà observés en Guyane). La méthode employée tient compte de différentes problématiques allant de la description des espèces et définition de groupes à l'évaluation des impacts en passant par la description des activités pétrolières et de leurs impacts potentiels sur les cétacés, la définition de catégories d'impacts, la détermination de différents scénarios de développement des activités pétrolières ou encore la définition d'une échelle d'intensité de ces impacts.

A l'issue de l'analyse de ces impacts, des scénarios au plus près de ce qui pourrait se passer en Guyane ont été définis et leurs effets potentiels ont été classés sur trois niveaux (négligeables, modérés ou majeurs).

A l'échelle des explorations pétrolières et notamment dans le cas de la prospection sismique, les principales mesures mises en place en Guyane ont été définies sur la base de plusieurs références utilisées dans le monde, telles que:

- **ASCOBANS** : l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des mers d'Irlande et du Nord
- **JNCC** : Joint Nature Conservation Committee (UK)
- **MMOA** : Marine Mammal Observer Association.

En outre, le travail réalisé en Guyane avant les dernières campagnes sismiques était peu développé par rapport à ce qui est habituellement réalisé. C'est la conséquence d'un manque de connaissances sur les espèces en présence et sur la propagation du son dans le milieu. C'est pourquoi l'une des principales préconisations de cette étude est de continuer à améliorer les connaissances sur ces questions et de mieux centraliser la collecte de données.

Commentaires :

- **Carol Ostorero** demande à quel niveau se situent les mesures mises en œuvre en Guyane par rapport aux protocoles internationaux. A-t-on pris des mesures renforcées ou pas ?

Pour **Claire Pusineri**, il faut différencier trois étapes : l'amont, les campagnes sismiques en elles-mêmes et l'après-campagne. En amont, l'étude d'impact mériterait d'être renforcée. Ensuite, pour les mesures mises en œuvre pendant les campagnes sismiques, c'est-à-dire le respect des distances avec les animaux, la qualification et le nombre d'observateurs sur les bateaux, par exemple, nous sommes à un niveau en parfaite cohérence avec ce qui se pratique dans le monde. Enfin, pour le suivi des populations de mammifères marins, il faut continuer à renforcer le travail de recueil de données.

- **Rémy-Louis Budoc**, représentant le Grand Port Maritime de Guyane, demande dans quelle partie de la ZEE ces observations ont été faites, par rapport aux côtes guyanaises, et quelle est la distance critique à respecter pour ne pas entrer en conflit avec les populations de cétacés.

Claire Pusineri rappelle que toutes les espèces ont été prises en compte et que cela concerne toute la ZEE, tout le long du littoral et jusqu'à sa fin. Les zones les plus sensibles pour ces animaux sont surtout aux abords des côtes et des embouchures, notamment pour le lamantin. Mais seule la côte et le « tombant » au-delà sont bien connus.

- **Guylaine Bourguignon**, pour la Région, aborde la question des enjeux patrimoniaux qui conduiraient à définir des zones de protection exclusives.

Selon **Claire Pusineri**, il y a encore du travail pour pouvoir y parvenir. Quelques enjeux sont couverts par les réserves naturelles comme celle du Grand Connétable. Cependant, le dispositif des ZNIEFF (terre et mer) qui a plus vocation à déterminer cela, une fois terminé, permettra d'aller dans ce sens.

Claire Pusineri profite également de ces nombreux commentaires pour appeler à renforcer les moyens des différentes associations, afin qu'elles puissent plus souvent effectuer des sorties en mer et mieux capitaliser ces données.

- **Stéphane Lambert** rappelle que les premières campagnes sismiques ont démarré depuis plus de 50 ans et demande par conséquent si, à ce jour, nous pouvons savoir exactement combien de campagnes ont été réalisées sur la ZEE.

Claire Pusineri indique qu'il est difficile d'avoir ces informations, mais qu'elle a répertorié toutes les observations réalisées sur les animaux marins dans son rapport.

Au fil des années, la réglementation a beaucoup évolué, selon **Joël Durantou** (DEAL), mais il y a tout de même une traçabilité de ce qui a été encadré par la réglementation depuis le début. Il est utile de poursuivre des travaux de recherche sur ces sujets.

IV – Rapports des Groupes de Travail

Chacun des cinq Groupes de Travail a rendu compte de son activité depuis la dernière réunion de la CSC du 3 juillet 2014.

- Sécurité et Environnement :

Le Groupe de Travail s'est réuni le 25 septembre 2014 sous la présidence de la DEAL.

Guy Faucher, Chef du Service Risques, énergies, mines et déchets de la DEAL en Guyane, est chargé de rapporter le compte-rendu de cette réunion pour laquelle quatre points étaient à l'ordre du jour, outre la mise au point de l'étude de Claire Pusineri qui vient d'être présentée.

Shell a fait un point sur les travaux réalisés dans le cadre du permis Guyane Maritime. La DEAL a rappelé la situation des demandes de nouveaux PER.

Le bureau d'étude Safège est venu présenter la programmation et les différentes phases de l'étude sur pour un « guide d'intervention en cas de pollution des mangroves et des vasières par des hydrocarbures ». Cette étude se déroulera en trois phases : une première relative à la synthèse bibliographique, une seconde phase de consultation d'experts, enfin elle débouchera sur la rédaction d'un guide d'intervention opérationnel qui deviendra un outil d'aide à la décision stratégique à la disposition du Préfet en troisième lieu.

Une dernière phase optionnelle destinée à réaliser des tests in-situ sera décidée en fonction de l'appréciation du comité de pilotage et en partenariat avec les autorités compétentes, si la rédaction du guide sur la base des données collectées ne permet pas de définir suffisamment concrètement quelle stratégie sera la mieux adaptée à la Guyane, qui pour le moment n'a en sa possession aucun outil de ce type.

Ensuite, Gilles Amiard a rapporté au Groupe les résultats définitifs de la troisième campagne de prélèvement halieutique (Acoupa) réalisée par Créocéan au premier trimestre 2014. Cette campagne s'est déroulée dans le cadre des campagnes obligatoires que devait réaliser le consortium Guyane Maritime, qui comportaient un volet spécifique sur la question de l'Acoupa rouge.

Pour finir, le groupe est revenu sur la Conférence Maritime Régionale qui s'est tenue le 12 septembre dernier avec pour thématique trois tables-rondes : la connaissance de la biodiversité en Guyane, préalable à sa protection ; le plan national d'actions en faveur des tortues marines (la nécessité d'une démarche en réseau pour protéger les espèces guyanaises) et la lutte contre les menaces de pollution maritime (l'organisation de l'Etat face aux risques de pollution en Guyane).

Les conclusions de cet événement à l'égard des projets pétroliers en Guyane sont, dans un premier temps, de capitaliser l'expérience acquise lors des derniers forages et de maintenir un haut niveau d'exigences lors de l'élaboration des prescriptions à venir pour les prochaines déclarations et autorisations d'ouverture de travaux d'exploration pétrolière en mer. Il faudra également adapter le dispositif ORSEC Maritime en cas de pollution liée à l'exploration pétrolière offshore et garantir une bonne coordination des services de l'État au sein du dispositif.

De plus, une relance du projet d'accord bilatéral avec le Brésil en matière de coopération dans la lutte contre les pollutions maritimes est nécessaire.

- Retombées économiques et Développement local :

Le Groupe de Travail ne s'est pas réuni depuis la dernière CSC du 3 juillet.

Carol Ostorero précise toutefois qu'il ne s'est pas réuni au sens large, mais que des réunions techniques entre les services de la Région et la CSC ont eu lieu, afin de faire avancer les sujets en cours. Le groupe continue ainsi d'avancer sur le projet de Charte de « Local Content », pour laquelle la validation définitive du préambule est en cours.

De même, les projets du Grand Port Maritime, régulièrement commentés par le Groupe, ont été poursuivis. **Rémy-Louis Budoc** fait un état des lieux des travaux en cours sur le Port de Dégrad des Cannes, qui a entrepris des rénovations pour pouvoir se positionner sur les activités logistiques relatives à l'activité pétrolière. En outre, le Port a engagé un partenariat avec les autorités du Surinam pour la mise en place en coopération d'un dispositif de logistique pour l'offshore pétrolier sur le plateau des Guyanes. Le but est de gagner en compétitivité, mais aussi partager les savoir-faire.

Un processus de lobbying auprès des opérateurs a également été instauré, afin de mettre en avant l'attractivité du Port.

Les principaux arguments sont les avantages fiscaux proposés, le soutien à l'investissement, la mise en place d'un vaste dispositif de formation pour le personnel, la sécurité et la stabilité politique du territoire, qui est la porte d'entrée de l'Union européenne en Amérique du Sud.

Le Port a également réaffirmé sa volonté de se positionner pour accueillir la logistique pour les activités pétrolières au nord du Brésil, car l'ensemble de ses arguments viendront s'additionner à la position géographique avantageuse de la Guyane.

Enfin, l'étude sur le Grand Port Maritime sera présentée officiellement au Cluster Maritime de France lors d'une rencontre prévue le 6 novembre à Paris.

Par ailleurs, le Grand Port Maritime est très intéressé par l'étude de Claire Pusineri, afin que ses travaux soient pris en compte dans les futurs projets d'aménagement.

Commentaires :

- **Stéphane Lambert** revient sur les différents avantages fiscaux de la ZEE guyanaise et rappelle que trois dispositifs de défiscalisation doivent disparaître d'ici la fin de l'année. Par conséquent, il profite de cette présentation pour rappeler qu'il faut également faire du lobbying pour conserver ces dispositifs qui permettront au Port de rester attractif.

- Formation et Emploi:

Le Groupe de Travail s'est réuni le mardi 7 octobre 2014 à la Région.

Parmi les points abordés, le Groupe est revenu sur la préparation de la Tournée des Lycées pour laquelle la période arrêtée sera du 25 novembre au 5 décembre 2014. Cyrille Flora, représentant du Rectorat, a présenté au Groupe le programme de cette Tournée et les sujets pédagogiques qui seront abordés selon les profils des élèves, répartis dans les différentes filières : ES, STMG, STI2D et S. Ces contenus ont été préparés grâce à une collaboration entre le Rectorat et l'équipe des professeurs de Total Professeurs Associés (TPA), dont les intervenants viendront en Guyane pour animer cette Tournée. Le but est de permettre aux élèves de mieux identifier les différents métiers et activités de l'industrie pétrolière.

En outre, la Région, autorité de gestion des lycées, a réaffirmé son engagement par la voix de son élu délégué à la jeunesse, Joby Lienafa, qui présidait le Groupe de Travail.

Par ailleurs, le livret « 5 questions sur le pétrole en Guyane » dont l'impression sera lancée dans les prochains jours devrait être distribué à cette occasion.

Le Groupe est également revenu sur le bilan des stagiaires et apprentis de l'EGC en partenariat avec Shell et avec l'intervention de LADOM. Il ressort de cette collaboration un bilan très satisfaisant. Les jeunes ont apprécié la culture d'entreprise et la possibilité qui leur a été offerte de s'immerger au cœur d'une entreprise multinationale, ce qui leur a permis de développer de nouvelles compétences.

Le Groupe de Travail a aussi rediscuté de l'échec de la procédure de recrutement d'apprentis chez Endel. En effet, ce dernier a révélé le manque de volonté de mobilité des jeunes candidats, qui n'avaient pas suffisamment intégré le fait que travailler au sein de grandes entreprises nécessitait d'adhérer à un esprit de mobilité. Le Groupe se penchera donc sur la mise en place de « coaching » pour que les jeunes comprennent mieux les enjeux de tels recrutements.

Enfin, pour ce qui relève des prochaines actions de communication du Groupe, elles se dérouleront lors de la Journée de l'Emploi le 12 novembre 2014 (Pôle Emploi), du Forum

Post Bac en février 2015 (Rectorat) ou encore lors du Forum de l'Alternance dans le Supérieur en mars 2015 (Région).

- Recherche :

Le Groupe de Travail s'est réuni le 30 septembre sous la présidence du DRRT, **Didier Fournier**, qui rapporte sur ses travaux.

Au cours de cette séance, Christophe Proisy de l'IRD a présenté un exposé scientifique sur la biomasse des mangroves. Grâce à l'acquisition d'un scanner Lidar terrestre et d'une coque aluminium, financés par le Fonds Recherche mis en place dans le cadre de la CSC, il est tout d'abord possible de traiter ces sujets de biomasse de manière plus efficace et moins dommageable pour l'écosystème. En effet, avant cette acquisition, les chercheurs étaient dans l'obligation de couper les arbres pour avoir la description du volume des bois dans les palétuviers. Deuxièmement, et toujours grâce à ces équipements, il est désormais possible d'assurer un meilleur suivi des changements dans les volumes de sable et de vase, à partir d'observations répétées sur les plages et bancs de vase. Cela permet d'évaluer la vulnérabilité du littoral guyanais, notamment aux phases d'érosion ou d'envasement.

Pour terminer, le Groupe a fait un point global sur l'ensemble des équipements acquis, plus d'un an après la mise en place du Fonds Recherche, et un bilan de leur utilisation. A titre d'exemples, le bateau acquis par l'IRD a déjà réalisé plus d'une trentaine de sorties et une bonne dizaine de tortues ont pu être équipées de balises Argos.

D'un autre côté, les expéditions du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) se poursuivent et les premiers retours de la partie hauturière, qui s'est déroulée en août 2014, sont très satisfaisants, bien qu'elle ait révélé une diversité des espèces plus élevée qu'attendu, bien que faible dans l'absolu, mais une abondance des espèces présentes. Quant à la partie côtière, elle est actuellement en cours. Le dépouillement des résultats emploiera environ 200 à 300 personnes de par le monde pendant 5 à 30 ans.

Une expédition de l'Ifremer est également à prévoir pour novembre 2014.

Commentaires :

- ➔ **Anaig Leguen**, directrice du CNRS Guyane, a tenu à confirmer que l'activité du Groupe de Travail Recherche, ainsi que la mise en place du Fonds Recherche, ont permis d'impulser une nouvelle dynamique pour la recherche en Guyane. De plus en plus de chercheurs manifestent un intérêt pour la biodiversité de la région et cela permet également d'attirer de plus en plus de doctorants, donc de nouvelles sources d'alimentation des données déjà accumulées sur la Guyane. A titre d'exemple, un post-doctorant et trois thésards ont été accueillis par le CNRS. Cela a permis de souder et de dynamiser les équipes, ce qui devrait se traduire ensuite par des publications.

En ce qui concerne le CNRS, parmi les matériels qu'il reste à acquérir, se trouve un aéroglysieur qui permettra de mieux étudier les bancs de vase et la mangrove.

Enfin, il y a une grande interaction entre les différents utilisateurs du matériel, le BRGM, l'IRD, l'Ifremer et le CNRS, ce qui garantit une utilisation permanente de celui-ci.

→ **Claire Pusineri** précise que la biodiversité mesurée est surtout la biodiversité benthique (au fond de l'eau), alors que la biodiversité des mammifères marins très importante en Guyane l'est moins.

Didier Fournier indique qu'elle est tout de même mesurée, même si cela ne satisfait pas tout le monde encore à ce stade.

-Pêche :

Le Groupe s'est réuni le 26 septembre 2014 sous la présidence de la Direction de la Mer.

Comme d'habitude, le Groupe de Travail a fait le point sur la procédure d'attribution des moteurs. 16 nouvelles attributions ont été décidées, portant aujourd'hui le nombre total à 80 sur 84 visés à l'origine. Le budget du Fonds Pêche de 910 000€ est à ce jour consommé à hauteur de 874 357€.

Shell a également présenté les résultats définitifs de sa dernière campagne sur l'Acoupa (pêche au chalut à grande ouverture verticale). Pour rappel, deux chaluts ont été construits afin de mener cette expérimentation. Cette étude a confirmé la répartition des espèces dans les zones où elles ont été recensées, et particulièrement pour l'Acoupa rouge qui n'est pas présent au large à de grandes profondeurs. Enfin, les filets ont été remis à l'Ifremer pour stockage et éventuelle utilisation dans ses expéditions à venir.

Sur l'étude de structure collective d'avitaillement, la Direction de la Mer a envoyé un courrier au Cabinet Le Boulout, pour qu'il prenne en compte les informations et recommandations du Comité de pilotage sur la première phase de l'étude. Le CRPMEM doit encore se réunir en commission ad hoc, afin de faire remonter ses observations, notamment sur l'idée de la création d'une SEM (société d'économie mixte) qui ressortait parmi les préconisations du Cabinet.

Par ailleurs, le projet de création d'une structure de comptabilité pour les pêcheurs se poursuit et les armateurs ont rappelé l'importance de ce projet. Il s'agit de procéder au recrutement d'une personne formée à la comptabilité qui travaillerait à plein temps sur le sujet pour aider des armateurs et les pêcheurs, afin de leur permettre de prétendre à d'autres dispositifs notamment européens pour le développement de leur activité.

Enfin, le projet d'étude socio-économique, dont le cahier des charges a été co-rédigé par l'Ifremer et Christian Claudon, est en attente des observations du CRPMEM qui devait en débattre en commission interne.

Commentaires :

→ **Sandrine Lachot** de l'école Maritime de Guyane demande jusqu'où ira la portée socio-économique de cette étude, si elle a lieu. L'aspect de la formation et de l'emploi sera-t-il abordé ?

Fabian Blanchard de l'Ifremer rappelle que cette étude fait suite à une demande de la profession dans le cadre de l'accord du 13 février 2013. L'état des marchés et la demande, la situation de la production et de la transformation seront abordés et, par conséquent, l'aspect formation et ressources humaines le sera nécessairement.

A l'issue de ces restitutions, **Anne Duthilleul** conclut la séance en rappelant que le rythme de la CSC sera adapté, comme convenu, au contexte actuel.

Les trois prochains mois devront permettre aux différents Groupes de Travail de dresser le bilan de leurs actions et de proposer des orientations, afin de bâtir une nouvelle dynamique pour **la prochaine CSC, qui se tiendra le 8 janvier 2015.**

13^{ème} REUNION DE LA CSC PETROLE LISTE DES PARTICIPANTS

CSC :

Céliane Ringuet, Chargée de Mission Coordination et Communication

Etat :

Vincent Niquet, SGAR
Anne Duthilleul, chargée de la mission d'accompagnement Pétrole
Christian Claudon, Chargé de Mission auprès du Préfet
Joël Duranton, Directeur Adjoint DEAL
Guy Faoucher, DEAL
Arnaud Anselin, DEAL
Hélène Delvaux, DEAL
Eric de Chavanes, Directeur de la Mer
Pascal Huc, Directeur Adjoint de la Mer
Didier Fournier, Délégué régional DRRT
Afi Mansuy, Adjointe au DRRT
Thomas Pailloux, AEM
Nelly Terribille, AEM

Région :

Jocelin Ho-Tin-Noé, 1er Vice-Président
Carol Ostorero, 6^{ème} Vice-Présidente
Muriel Casgha, DGAS Région
Betty Bertome, Région
Guylaine Bourguignon, Région
Alexandra Achille, Région
Alessandra Maillard, Communication Région

Elus :

David Riché, Président de l'ASMG

Organismes publics :

Paul Jeannet, Caisse des Dépôts et Consignations
Annaig Le Guen, Directrice CNRS Guyane
Fabian Blanchard, IFREMER
Mireille Anin, IEDOM
Rémy-Louis Budoc, GPMG

Socio-professionnels :

Stéphane Lambert, Président MEDEF Guyane

Georges Cuysot, CCIRG
Jocelyn Médaille, Président CRPMEM
Georges-Michel Karam, CRPMEM
Frédéric Létard, CRPMEM
Léonard Ragnauth, CRPMEM
Sandrine Lachot, EMG

Associations :

Claire Pusineri, OSL

Shell :

Gilles Amiard
Joachim Vogt
Melissa Langlois